

**Brève de réunion**

**COFIL PCAET PVVS**

**Salle du conseil, Mairie de Vesoul**

**Judi 29 septembre 2022**

**1. Participants :**

<b>PVVS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- V. BEAUVAL, chargée de mission SCoT</li> <li>- O. LORENZON, chargé de mission attractivité et PCAET</li> <li>- M. FOULON, chargée de mission PCAET - CRTE - LEADER</li> <li>- V. LUTHRINGER, directrice</li> <li>- C. FRIQUET, Présidente</li> </ul>
<b>PARTICIPANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>T. BOUQUET, chargé de mission C3</li> <li>P. LORIOZ, C3 et adjoint Mailley-et-Chazelot</li> <li>J-J. MILLERAND, C3 et maire de Ferrières-lès-Scey</li> <li>M-P. DUPRE, CCTV et Bureau Pays</li> <li>J. BETTIGNIES, chargé de mission CCTV</li> <li>B. GONZALES, Président CCTV et maire de Saulx</li> <li>B. GAUDINET, VP CCTV et maire de Liévans</li> <li>H. EPLE, VP CCTV et maire de Quers</li> <li>F. Tisserand, VP CCTDS et maire de Fleurey-lès-Faverney</li> <li>K. VON FELTEN, VP CCTDS</li> <li>M. ROUGET, Directrice CCHVS</li> <li>R. MOLLIRAD, Président CCHVS</li> <li>G. METRIS, CCHVS</li> <li>C. MARTEL, CCHVS</li> <li>C. LITZLER, CCHVS et maire de Corre</li> <li>G. MERCIER, CCHVS et maire d'Aisey-et-Richecourt</li> <li>S. VIEILLE, VP CAV et maire d'Échenoz-la-Méline</li> <li>F. MARTZLOFF, Responsable pôle transition écologique CAV</li> <li>S. ABRANT-GRANDGIRARD, élue en charge de l'écologie CAV</li> <li>M. PERRIN, chargé de mission territorial Région BFC</li> <li>S. RAPP DDT70</li> <li>S. ARTERO, Directrice DDT70</li> <li>A. DUARTE, Mairie de Vesoul / Conseil de développement</li> </ul>
<b>ECOVIA- AKAJOULE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>C. REFFET (chef de projet du groupement)</li> <li>G. QUERE (chef de projet Akajoule)</li> <li>R. LAI (chargé de mission PCAET)</li> </ul>

**2. Compte-rendu de la réunion**

La Présidente du PVVS ouvre la séance, elle en rappelle les objectifs : présenter le diagnostic vulnérabilité climat air énergie et les principaux enjeux se présentant au projet. Elle invite les participants à se présenter (voir liste ci-dessus). Elle laisse la parole aux bureaux d'études en charge de l'élaboration et de l'évaluation du PCAET (Ecovia et Akajoule).

## 1.1 Présentation de la démarche

C. REFFET (Ecovia) présente le déroulement de la démarche d'élaboration et d'évaluation environnementale du PCAET.

Le diaporama de présentation (en annexe de ce document) reprend les éléments clefs du diagnostic, de la démarche et de l'évaluation environnementale. Les enjeux environnementaux de l'évaluation environnementale qui serviront de cadre d'analyse des incidences du projet ont été également présentés.

### 1.1 Présentation des retours des habitants

C. REFFET présente les principaux retours du questionnaire habitant, réalisé par Ecovia et Akajoule en lien avec les services du PVVS et communiqué aux habitants du territoire par les agents du PVVS, elle rappelle que le but de ces questionnaires est d'avoir un premier contact avec la société civile afin de l'impliquer dans la démarche de PCAET grâce à la création d'un club climat qui sera concerté à chaque étape de l'élaboration du PCAET.

#### Discussions :

- On remarque qu'il y a assez peu de retours des 18-24 ans et des agriculteurs du territoire, cela peut s'expliquer par les lieux et la période de distribution (vacances d'été) des questionnaires pour les jeunes. Du fait du profil très rural du territoire, il sera important de remobiliser le monde agricole.
- L'outil PCAET est peu connu par les citoyens du territoire malgré la forte proportion de retours d'élus au questionnaire, il y a donc un enjeu de communication autour de la démarche d'élaboration du PCAET.

## 1.2 Présentation de la vulnérabilité du territoire

R. LAI (Ecovia) présente le diagnostic de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique (c.f diaporama).

#### Discussions :

- Sur la thématique de la ressource en eau :
  - o T. BOUQUET (C3) : pourquoi faire apparaître les usages de l'eau pour les canaux et l'hydroélectricité au même titre que les usages en approvisionnement en eau potable, d'irrigation, etc.
    - C.REFFET : les usages pour l'approvisionnement en canaux et l'utilisation par des centrales hydroélectriques ont tout de même un usage sur la ressource en eau et les milieux aquatiques. Les enjeux environnementaux liés à cette thématique seront bien dissociés entre ces usages et les usages de « consommation » d'eau (Eau potable, irrigation, etc.).
  - o F. MARTZLOFF (CAV) : sur les cours d'eau, quelles sont les sources de pollutions des milieux ?
    - Les principaux polluants observés au niveau des points de captage sont les nitrates et les pesticides.
  - o B. GONZALES (CCTV) : Discussions autour de la difficulté d'imposer l'installation de récupérateurs d'eau de pluie dans les nouveaux lotissements.
  - o G. MERCIER (CCHVS) : Remarque, sur le territoire il y a une problématique d'excès de pluviométrie à certaines périodes : quand l'eau tombe en excès, il faudrait pouvoir la capter pour la réutiliser en période de sécheresse

- P. LORIOZ (C3) : question relative au pourcentage de milieux à enjeux (ZNIEFF...)

### 1.3 Présentation du diagnostic

G. QUERE (Akajoule) présente le diagnostic du territoire sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et sur les consommations d'énergie.

#### 1.3.1 Emissions de GES

Les secteurs les plus émetteurs ressentis par les participants sont l'agriculture suivie par les transports routiers, c'est également ce que montre le diagnostic du PCAET, cependant lorsque l'on observe seulement les émissions énergétiques (c'est-à-dire les émissions liées à l'usage d'énergie rejetant directement ou indirectement des émissions de GES), les secteurs les plus émissifs sont le transport routier, suivi par l'industrie puis par le secteur résidentiel.

#### Discussions :

- Remarque : les impacts négatifs de l'agriculture sont bien quantifiés dans ce diagnostic, cependant qu'en est-il des services rendus par l'agriculture ? Comment peut-on faire évoluer les pratiques sans connaître le travail déjà mené par les agriculteurs ?
- Remarque sur les unités de méthanisation : celles-ci sont en partie approvisionnées par des intrants dont la culture a nécessité l'utilisation d'engrais et de moyens de transporteurs émetteurs de GES, peut-on donc réellement considérer l'énergie produite comme énergie renouvelable ?
  - **Éléments de réponse** : la méthanisation utilise des déchets organiques dont le traitement conventionnel engendrerait des émissions de GES, les CIVE (Culture Intermédiaire à Vocation Énergétique) sont des cultures destinées à l'approvisionnement des méthaniseurs mais qui jouent également un rôle dans les rotations de culture (couverture du sol, limitation du lessivage des sols, lutte contre les adventices, etc.). En France, l'utilisation de culture à usage énergétique est limitée et réglementée.
- Remarque : Il est compliqué de réduire les émissions de l'élevage confronté à des enjeux de maintien de cheptel et d'approvisionnement de méthaniseurs
  - Des leviers de réduction existent cependant sur la réduction émissions énergétiques de l'agriculture, des pratiques agricoles (AB, circuits courts, etc.) ainsi que sur l'amélioration/la préservation des capacités de stockage de carbone, notamment des prairies agricoles, il est donc intéressant d'observer l'impact de l'élevage aux vues de différents critères (paysages, stockage carbone, etc.) et non seulement des émissions de GES brutes liées au cheptel.
- Les émissions de GES sont présentées dans le document en fonction du nombre d'habitants ce qui biaise les émissions des EPCI plus large et moins dense, est-il possible de recalculer ces émissions par rapport à la surface des EPCI ?
  - Le but de cette unité de tCO<sub>2</sub>e/hab est de pouvoir analyser les émissions des EPCI au regard d'autres échelles : Département, Région, le but n'est pas de classer les EPCI en bons et mauvais élèves, mais de dresser un portrait des EPCI à t = 0. **Il sera rajouté dans les diagnostics les émissions de GES par unité de surface afin d'avoir plusieurs éléments de comparaison.**
- Question : pourquoi réduire les transports au routier, qu'en est-il des transports non routiers ?
  - Fluvial, ferroviaire et aérien négligeables sur le territoire

#### 1.3.2 Consommation d'énergie

Les premiers postes consommateurs pour les participants du COPIL sont en premier l'industrie et en second le secteur résidentiel.

Le diagnostic montre en effet l'importance des consommations d'énergie industrielle. Pour autant, les consommations d'énergie de l'industrie, du transport et du résidentiel sont peu ou prou similaires. On peut observer que les consommations énergétiques de l'agriculture sont bien en dessous des autres émissions.

### 1.3.3 Production d'énergie renouvelable

Sur le territoire le bois-énergie est la première source d'énergie renouvelable produite.

#### Discussions :

Surprise sur l'augmentation de l'utilisation du bois particulier, à l'échelle des communes on remarque une tendance de diminution de la demande d'affouage (vente de bois sur pieds pour les particuliers par les communes) des particuliers ces dernières années au profit de l'utilisation de pellets, cependant, cette année du fait du contexte énergétique, on constate un regain d'intérêt pour l'affouage. L'affouage est mis en place sur la majorité des communes du territoire.

Surprise que le solaire représente peu par rapport aux autres EnR.

### 1.3.4 Potentiel de production d'énergie renouvelable

Le diagnostic montre que le potentiel de production du territoire en ENR sur le territoire est inférieur à la consommation d'énergie sur le territoire en 2018, il est donc important d'également travailler à la diminution de la consommation énergétique du territoire.

#### Discussions :

Plusieurs projets d'ENR sont évoqués par les participants :

- Un projet d'unité de méthanisation sur la CAV
- Projet d'installation de centrales photovoltaïques à Scey-sur-Saône (C3), Jussey (CCHVS), Mailley-et-Chazelot (C3), Soing-Cubry-Charentenay (C3), etc.
- Un projet de centrale éolienne sur la CCTS

**Les participants sont invités à faire remonter les projets dont ils ont connaissance au PVVS afin que ces projets soient identifiés dans le diagnostic du PCAET par les BE.**

Les participants font également remonter la difficulté d'injection de l'électricité produite par les sites de production d'ENR par rapport à la faible capacité du réseau électrique, en effet, celui-ci est un facteur limitant pour le développement d'ENR sur le territoire.

- Remarque : le S3REN (Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables) est en cours de révision. Lors de cette révision, la DDT a été sollicitée pour connaître les projets de création de sites d'EnR.

Mention de plusieurs études et expérimentations sur le territoire :

- Travail réalisé sur le potentiel d'accueil de PV sur des friches (1<sup>er</sup> recensement réalisé par le CEREMA à affiner au niveau des territoires => réflexion sur l'opportunité de requalification de friches à des fins diverses.
- Expérimentation de mise en place de panneaux photovoltaïques en complément d'activités agricoles (Agrivoltaïsme) sur la commune d'Amance en cours.

Il est également évoqué les difficultés d'installation d'ENR sur les logements notamment à proximité de secteurs protégés au titre du patrimoine ou des paysages (ABF) : la réponse à une demande de permis de construire est en générale négative dès que cela concerne les alentours, sauf ce qui n'est pas visible depuis la rue. Pour autant, une meilleure intégration des installations EnR est possible aujourd'hui (ex : bâtiment

Habitat70 à Saulx à côté du Château). **Aux vues des enjeux, il est important de trouver comment intégrer le PV en toiture même dans ces secteurs ou aux abords de ces secteurs protégés.**

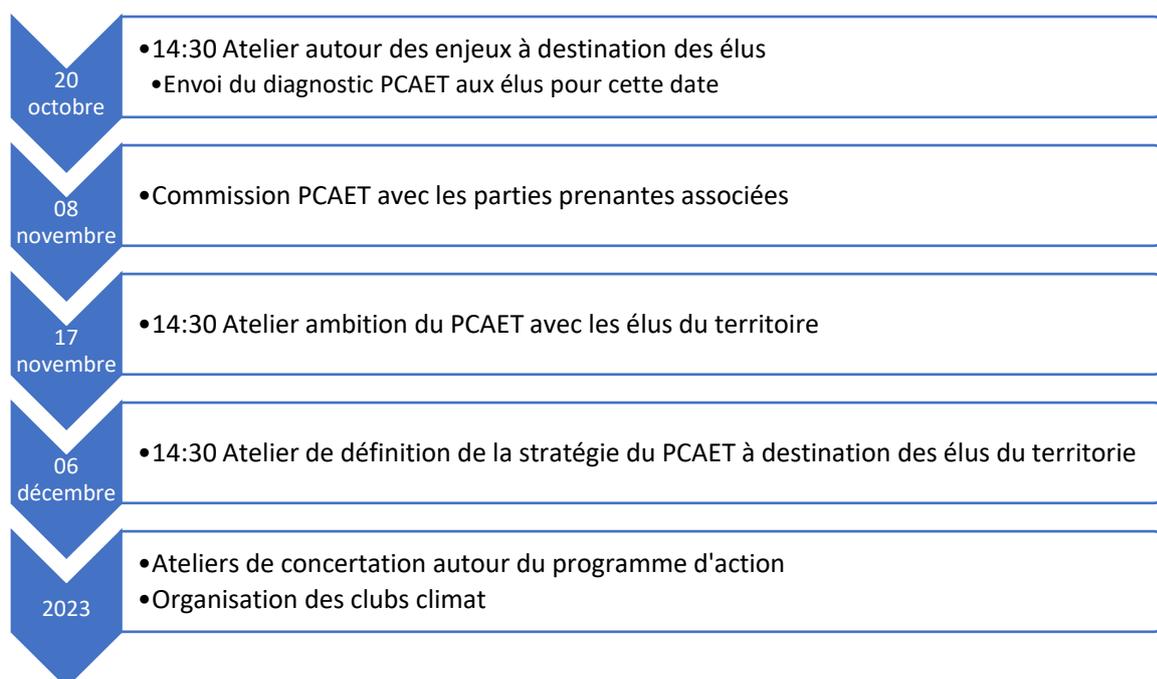
### 1.3.5 Enjeux environnementaux

Les enjeux environnementaux par thématique environnementale issus de l'EIE sont présentés.

#### Discussions :

- Echanges autour des enjeux sur la ressource en eau (réduire les volumes d'eau consommés par habitant à l'échelle de chaque EPCI et réduire les pressions sur les milieux aquatiques et anticiper les conflits d'usage à venir) :
  - o Sur le territoire, l'état global du réseau est assez vétuste, ce qui entraîne de nombreuses pertes en ligne et un faible rendement, différents EPCI ont lancé des travaux de rénovation du réseau ce qui a entraîné une augmentation du coût de l'eau pour les habitants, une baisse de la consommation a pu être observée.
- Il est mentionné l'intérêt de mettre en place des récupérateurs d'eau pour la construction de nouveaux logements (ex : obligation possible dans le règlement du lotissement). L'eau potable ne devrait être réservée qu'aux usages nécessaires.
- Attention à prendre en compte la spécificité du territoire dans l'enjeu consommation d'eau : ruralité / habitat dispersé avec nombreux potagers donc arrosage par les particuliers
- Certains participants du COPIL considèrent que la ressource en eau n'est pas un réel enjeu sur le territoire du fait de son abondance.
  - o Eléments de réponse : en outre, on constate sur le PVVS une augmentation des arrêtés de catastrophes naturelles ces dernières années pour cause de sécheresse, c'est notamment le cas en 2022, où le comité départemental dédié à la ressource en eau a prolongé le niveau de « crise sécheresse » lors de la réunion du 7 septembre 2022, ce type de phénomène tend à s'accroître avec le réchauffement climatique.

### 1.4 Le calendrier des prochains temps forts du PCAET est présenté ci-dessous :



### 3. Clôture de la Présidente

---

Les invitations aux prochains ateliers seront envoyées par courrier aux élus du territoire. Le PVVS compte également sur les représentants des EPCI pour relayer ces dates auprès des élus locaux.

La Présidente souligne l'importance de mobiliser au mieux autour de cette thématique dans le contexte actuel afin de pouvoir mener un PCAET ambitieux.